



INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION (IHPC) (Base 100 en 2014) – Mars 2020

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) produit et publie tous les mois l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Cet indice base 100 en 2014, mesure l'évolution des prix à la consommation au plan national. Les indices sont de type Laspeyres et la principale source identifiée pour les pondérations est la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) de 2011. Le champ couvert par l'indice harmonisé des prix à la consommation est l'ensemble du pays découpé en zones écologiques/économiques, à savoir le Sud, le Nord, le Centre Nord, l'Ouest et le Centre Sud. Ces cinq zones sont représentées respectivement par Kolda, Saint Louis, Diourbel, Dakar et Kaolack. La collecte des prix se fait dans les capitales de ces régions. L'IHPC est publié selon la classification des fonctions de consommation des ménages à 12 fonctions (COICOP¹). Et la méthodologie de calcul est commune aux huit pays de l'UEMOA.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mars 2020 s'est relevé de 0,1% comparé à celui du mois précédent. Cette évolution résulte principalement d'un renchérissement des services de « transports », des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer », ainsi que des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». En variation annuelle², les prix à la consommation ont progressé de 2,5%.

Les services de « transports » se sont renchérissés de 1,5%, en raison d'une hausse des prix des services du transport routier de passagers (+2,2%) et du transport aérien de passagers (+1,8%). Cette situation résulte de la tension sur les prix, à la suite des nouvelles restrictions dans le secteur pour lutter contre la propagation du Covid-19. En variation annuelle, les prix des services de transports se sont accrus de 3,1%.

La hausse des prix des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,3%) provient essentiellement de celle des prix des services domestiques (+1,1%) et des articles de ménage en textiles (+0,8%). En variation annuelle, ils ont progressé de 0,5%.

Les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » se sont relevés de 0,1% en mars 2020, en liaison principalement avec la flambée des prix des agrumes (+18,5%), des légumes particulièrement les tubercules et plantains (+5,3%) et les légumes frais en feuilles (+3,6%), ainsi que des autres produits frais de mer ou de fleuve (+5,9%). Toutefois, la diminution des prix des poissons frais (-2,6%), de la volaille (-2,7%) et des autres fruits frais (-3,4%) a atténué la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Par rapport à la période correspondante en 2019, ils ont été majorés de 2,6%.

Les prix des services de « restaurants et hôtels » ont rebondi de 0,1%, tirés par ceux des services de restaurants, cafés et établissements similaires (+0,1%). Par rapport au mois de mars 2019, ils ont

¹ Nomenclature de classification (Classification of Individual consumption by Purpose), qui est structurée de façon emboîtée en fonctions, groupes, sous-groupes et postes.

² Variation entre les mêmes mois de deux années consécutives

augmenté de 1,7%.

Les prix des services de « **logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles** » ont haussé légèrement de 0,1%. Cette variation résulte d'une hausse des prix des services d'alimentation en eau (+0,7%) et ceux liés au logement (+0,5%). En variation annuelle, ils se sont appréciés de 0,9%.

Les prix des services de « **l'enseignement** » et des « **boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants** » sont demeurés stables au cours de la période sous revue. Par rapport au mois de mars 2019, ils ont progressé respectivement de 1,0% et 0,7%.

Les prix des services de « **loisirs et culture** » ont reculé de 0,1% en variation mensuelle, en liaison essentiellement avec la diminution de ceux des appareils de réception, enregistrement et reproduction (-0,3%). En variation annuelle, ils ont crû de 0,5%.

Les prix des « **biens et services divers** » (-0,1%) se sont repliés en rythme mensuel. Cette évolution résulte d'une baisse des prix des produits pour soins corporels (-0,3%) et des services des salons de coiffure et instituts de soins et de beauté (-0,2%), amoindrie par la hausse de ceux des articles de bijouterie et d'horlogerie (+0,9%). Comparés à la période correspondante en 2019, ils ont progressé de 1,4%.

Les prix des « **articles d'habillement et chaussures** » ont régressé de 0,2%, en rapport essentiellement avec une baisse de ceux des tissus d'habillement (-0,4%), des vêtements pour enfants et nourrissons (-0,3%), ainsi que des services de confection et réparations pour hommes et femmes (-0,7%). En variation annuelle, ils ont évolué de +1,4%.

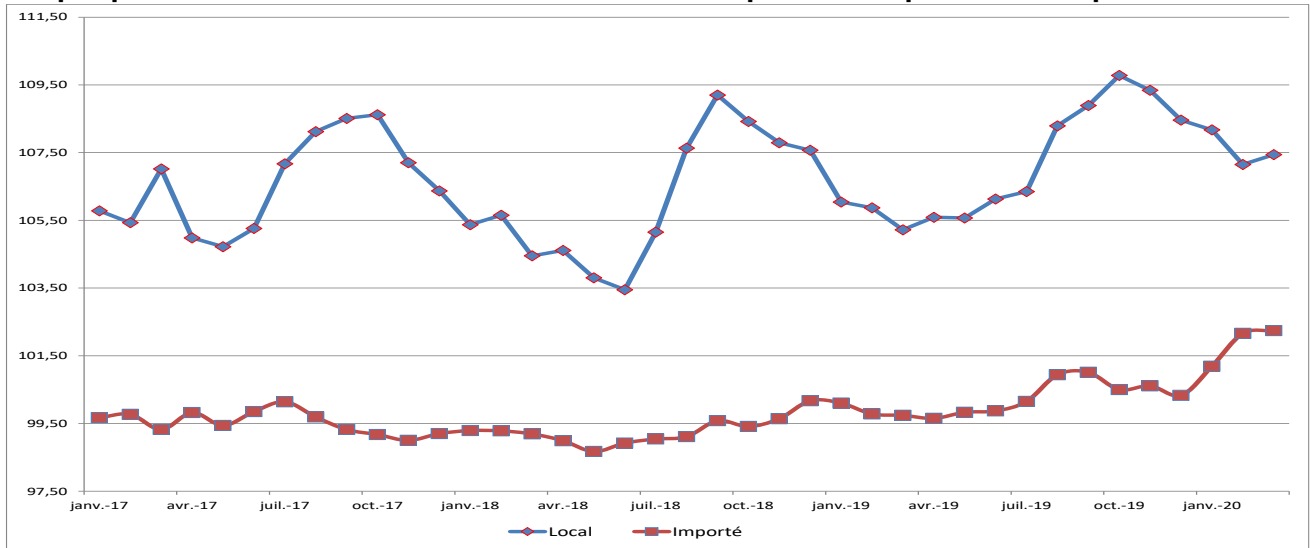
Le repli des prix des services de « **santé** » (-0,3%) provient d'une chute de ceux des médicaments traditionnels (-6,0%). Par rapport au mois de mars 2019, ils se sont appréciés de 0,3%.

Les prix des services de « **communication** » ont diminué de 0,5%, par suite d'un recul de ceux des services de la communication téléphonique (-0,7%). Comparés à la période correspondante en 2019, les prix ont augmenté de 1,3%.

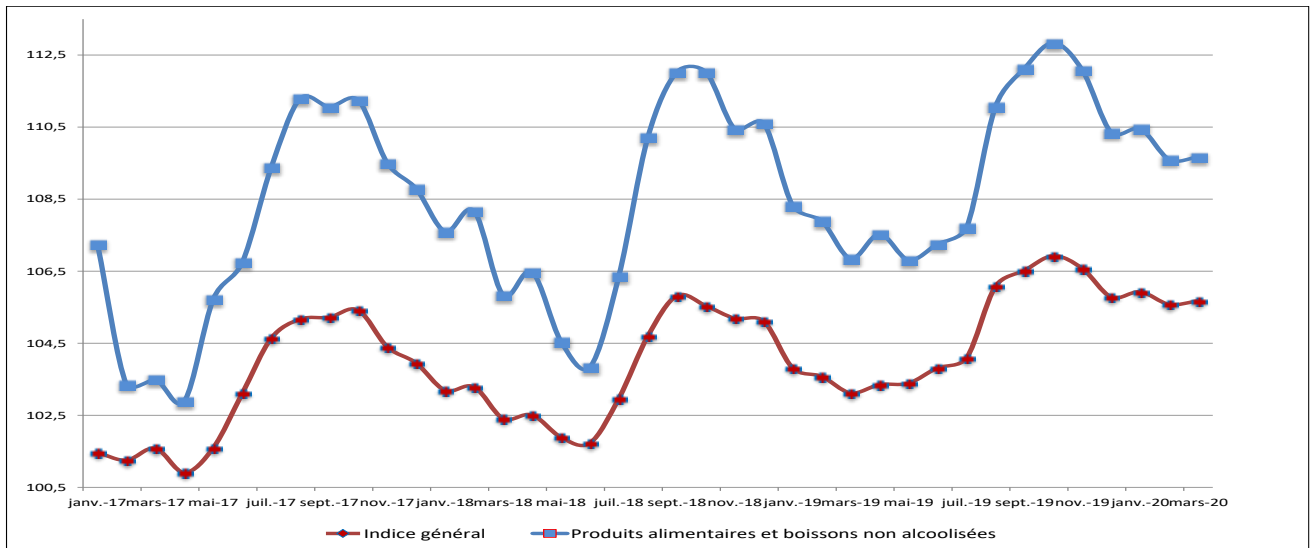
L'inflation sous-jacente³ a progressé de 0,2% en rythme mensuel et de 1,8% en variation annuelle. Les prix des produits locaux et importés ont augmenté respectivement de 0,3% et 0,1% au mois de mars 2020 comparativement au mois précédent. En variation annuelle, ils se sont accrus respectivement de 2,1% et 2,5%.

³ Classification permettant de suivre le niveau de l'inflation qui serait obtenu en dehors des phénomènes perturbateurs que sont les produits saisonniers et les produits énergétiques.

Graphique 2 : Evolutions mensuelles des indices des produits importés et des produits locaux



Graphique 3 : Evolution de l'indice global et de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées »



Graphique 4 : Evolution des indices selon le secteur de production

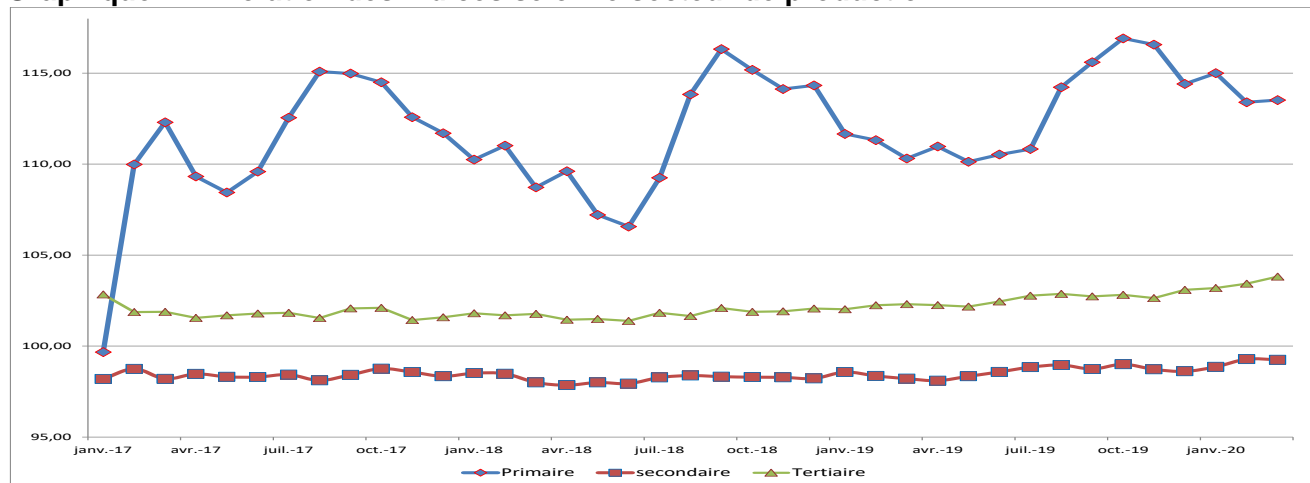


Tableau 2 : IHPC suivant les nomenclatures secondaires

Libellés	Pondération	Indices des prix pour le mois de					Variation sur		
		Mars-19	Déc.-19	Jan.-20	Fév.-20	Mars-20	1 mois	3 mois	12 mois
INDICE GLOBAL	10000	103,1	105,8	105,9	105,6	105,7	0,1%	-0,1%	2,5%
Indice des "Produits frais"(PF)	2530	112,3	116,9	118,4	115,7	115,7	0,0%	-1,0%	3,0%
Indice de l'Énergie (E)	612	89,7	91,9	91,6	91,9	91,8	-0,1%	-0,1%	2,4%
Indice Hors PF&E	6858	102,6	103,8	103,9	104,2	104,4	0,2%	0,6%	1,8%
Indice des Produits locaux	6991	105,2	108,5	108,2	107,2	107,4	0,3%	-0,9%	2,1%
Indice des produits importés	3009	99,7	100,3	101,2	102,2	102,2	0,1%	1,9%	2,5%
Indice primaire	4076	110,3	114,4	115,0	113,4	113,5	0,1%	-0,8%	2,9%
Indice secondaire	3638	98,2	98,6	98,9	99,3	99,3	0,0%	0,6%	1,1%
Indice tertiaire	2286	102,3	103,1	103,2	103,4	103,8	0,4%	0,7%	1,5%
Indice des biens durables	243	107,1	108,2	108,4	108,8	109,2	0,3%	0,9%	1,9%
Indice des biens semi-durables	1654	99,6	100,5	100,8	100,9	100,7	-0,2%	0,2%	1,1%
Indice des biens non durables	5817	105,8	108,7	109,1	108,3	108,4	0,1%	-0,2%	2,5%
Indice des services	2286	102,3	103,1	103,2	103,4	103,8	0,4%	0,7%	1,5%

Tableau 3 : Indices suivant les fonctions et groupes de la NCOA-IHPC

Libellé	Pondération	Mars-19	Déc.-19	Jan.-20	Fév.-20	Mars-20	Variation IHPC08 depuis		
							1 mois	3 mois	12 mois
1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4964	106,9	110,4	110,5	109,6	109,7	0,1%	-0,6%	2,6%
Produits alimentaires	4721	107,3	110,8	110,9	110,0	110,0	0,0%	-0,7%	2,6%
Boissons non alcoolisées	243	99,6	102,3	102,3	102,0	102,8	0,8%	0,6%	3,2%
2. boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	49	114,3	114,8	114,8	115,0	115,1	0,0%	0,3%	0,7%
Boissons alcoolisées	13	103,9	104,6	104,7	105,0	104,8	-0,2%	0,2%	0,9%
Tabacs et stupéfiants	36	117,7	118,4	118,4	118,6	118,8	0,1%	0,3%	0,9%
3. Articles d'habillement et chaussures	730	101,3	102,3	103,1	102,9	102,7	-0,2%	0,4%	1,4%
Articles d'habillement	602	101,5	102,8	103,6	103,3	103,1	-0,2%	0,3%	1,6%
Chaussures	128	100,5	100,0	100,9	101,0	101,0	0,0%	1,0%	0,5%
4. Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1204	98,3	99,3	99,0	99,2	99,2	0,1%	0,0%	0,9%
Loyers effectifs	303	103,9	104,4	104,5	104,4	104,5	0,0%	0,0%	0,6%
Entretien et réparation des logements	171	105,7	107,8	107,3	107,0	107,1	0,0%	-0,6%	1,3%
Alimentation en eau et services divers lié au logement	221	103,5	104,2	104,2	104,2	104,8	0,6%	0,7%	1,3%
Electricité, gaz et autres combustibles	509	89,9	91,3	91,0	91,3	91,3	-0,1%	-0,1%	1,5%
5. Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	502	103,9	103,8	104,0	104,1	104,5	0,3%	0,6%	0,5%
Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtement	129	106,1	107,6	107,8	108,1	108,0	-0,1%	0,4%	1,8%
Articles de ménage en textiles	32	102,4	102,3	102,9	102,9	103,7	0,8%	1,4%	1,3%
Appareils ménagers	27	101,5	102,6	102,5	103,1	102,8	-0,2%	0,3%	1,3%
Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	21	100,3	101,0	100,9	100,8	100,7	-0,1%	-0,3%	0,4%
Outils et autre matériel pour la maison et le jardin	10	100,2	98,5	98,5	98,6	98,6	0,0%	0,1%	-1,6%
Biens et services liés à l'entretien courant du foyer	283	103,5	102,4	102,5	102,5	103,1	0,6%	0,6%	-0,4%
6. Santé	353	106,2	106,6	106,6	106,8	106,5	-0,3%	-0,1%	0,3%
Produits, appareils et matériels médicaux	213	104,3	104,9	104,8	105,1	104,4	-0,7%	-0,4%	0,1%
Services ambulatoires	76	108,2	108,7	109,0	109,0	109,1	0,0%	0,3%	0,8%
Services hospitaliers	64	111,9	111,9	111,9	111,9	112,4	0,4%	0,4%	0,4%

Tableau 3 : Indices suivant les fonctions et groupes de la NCOA-IHPC (suite)

Libellé	Pondération	Mars-19	Déc.-19	Jan.-20	Fév.-20	Mars-20	Variation IHPC08 depuis		
							1 mois	3 mois	12 mois
7. Transports	563	98,2	99,5	99,3	99,8	101,2	1,5%	1,7%	3,1%
Achat de véhicules	42	102,2	102,1	101,7	102,1	102,1	0,0%	0,0%	-0,1%
Dépenses d'utilisation des véhicules	146	94,7	99,1	99,1	99,1	99,3	0,1%	0,2%	4,9%
Services de transport	375	99,5	99,9	99,7	100,3	102,5	2,1%	2,5%	3,0%
8. Communication	329	88,9	88,9	89,6	90,5	90,1	-0,5%	1,3%	1,3%
Services postaux	4	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	0,0%	0,0%	0,0%
Matériel de téléphonie et de télécopie	32	84,6	83,6	83,6	83,5	83,3	-0,1%	-0,3%	-1,4%
Services de téléphonie et de télécopie	293	88,0	88,1	88,9	89,8	89,4	-0,5%	1,5%	1,6%
9. Loisirs et culture	353	101,0	101,6	101,5	101,6	101,5	-0,1%	-0,1%	0,5%
Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image et du son	147	90,9	90,1	89,9	90,0	89,9	-0,2%	-0,3%	-1,2%
Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animaux de compagnie	40	102,5	103,4	103,2	103,6	103,5	-0,1%	0,2%	1,0%
Services récréatifs et culturels	30	98,9	98,9	98,9	98,9	99,0	0,1%	0,1%	0,2%
Journaux, livres et articles de papeterie	59	99,5	99,4	99,4	99,4	99,3	0,0%	-0,1%	-0,2%
Forfaits touristiques	77	124,2	128,8	128,8	128,8	128,8	0,0%	0,0%	3,7%
10. Enseignement	194	107,7	108,8	108,8	108,8	108,8	0,0%	0,0%	1,0%
Enseignement pré-élémentaire et primaire	73	109,7	110,0	110,0	110,0	110,0	0,0%	0,0%	0,3%
Enseignement secondaire	55	103,7	104,9	104,9	105,0	105,0	0,0%	0,0%	1,2%
Enseignement supérieur	2	108,7	112,0	112,0	112,0	112,0	0,0%	0,0%	3,0%
Enseignement post-secondaire non supérieur et Enseignement non défini par niveau	64	107,1	108,2	108,2	108,2	108,2	0,0%	0,0%	1,0%
11. Restaurants et Hôtels	376	103,4	104,2	105,3	105,1	105,1	0,1%	0,9%	1,7%
Services de restauration	369	103,4	104,2	105,4	105,1	105,2	0,1%	0,9%	1,7%
Services d'hébergement	7	104,2	105,2	105,1	105,1	104,7	-0,4%	-0,5%	0,5%
12. Biens et services divers	383	100,8	101,9	102,1	102,4	102,3	-0,1%	0,4%	1,4%
Soins corporels	241	100,9	101,8	101,8	102,0	101,7	-0,3%	-0,1%	0,8%
Effets personnels n.c.a	73	104,3	106,5	107,6	108,3	108,9	0,5%	2,2%	4,4%
Protection sociale et assurance	19	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	0,0%	0,0%	0,0%
Services financiers	9	101,4	101,9	101,9	102,0	101,9	-0,1%	0,0%	0,5%
Autres services n.c.a	41	99,4	99,2	98,7	98,7	98,9	0,2%	-0,3%	-0,5%

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Roudé FannBel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar
 RP - SENEGAL Tél. : (+221) 33 869 21 39 Fax : (+221) 33 824 36 15

Directeur Général : Babacar NDIR

Directeur Général Adjoint : Allé Nar DIOP

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : Mbaye FAYE

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : Maxime Bruno NAGNONHOU

Rédacteur en Chef : Baba NDIAYE

Collaborateurs: El Hadji Malick CISSE, Mor LO, Khoudia WADE, Samba DIOP, Adjibou Oppa BARRY, Mamadou Diang BA, Thierno Ibrahima BARRY

Distribution : Division de la Diffusion, de la Documentation et des Relation avec les Usagers : El Hadji Malick GUEYE